

**OFFRE D'EMPLOI :**

Deux Educateurs de jeunes enfants ou Auxiliaires de puériculture **titulaire** à temps complet

pour le multi-accueil des P'tits Loups à Mazères

Employeur : Communauté de communes des Portes d'Ariège Pyrénées, 34 communes membres, 40 000 habitants.

Département de travail : Ariège (09)

Secteur du lieu de travail : Mazères

Postes à pourvoir : le 20 août 2025

**Date limite de candidature : vendredi 16 mai 2025**

**Le jury se tiendra le lundi 02 juin 2025.**

**1 - DETAIL DE L'OFFRE :**

Grades recherchés :

Educateur de jeunes enfants, éducateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle

Auxiliaire de puériculture de classe normale ou de classe supérieure.

**2 - MISSIONS DE L'EDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS :**

Au sein d'une crèche collective (45 berceaux), l'éducateur de jeunes enfants participe et impulse la conception et la mise en œuvre du projet éducatif et pédagogique. Il coordonne les projets d'activités qui en découlent. Il est garant de l'application de ce projet au quotidien au sein de l'équipe.

Il organise et effectue l'accueil, les activités qui contribuent au développement de l'enfant dans le cadre du projet éducatif du service ou de la structure et les soins quotidiens.

Il intervient dans un cadre socio-éducatif, préventif et relationnel auprès de l'enfant et de sa famille.

**Missions principales :**

- ✓ Organiser les conditions d'accueil de l'enfant et de ses parents
- ✓ Accompagnement et soutien à la parentalité gestion de la relation avec les parents ou les substituts parentaux
- ✓ Mettre en place des activités d'éveil pour favoriser le développement psycho - moteur de l'enfant, son autonomie, son épanouissement, le développement du langage et la communication....
- ✓ Veiller aux conditions d'hygiène et de sécurité
- ✓ Assurer les soins quotidiens d'hygiène à l'enfant et créer un climat de confiance et de sécurité autour de lui
- ✓ Travailler en équipe, impulser et participer activement à l'élaboration du projet de la structure
- ✓ Garantir l'application du projet au quotidien.
- ✓ Prendre en compte l'environnement de la structure pour proposer des partenariats éventuels
- ✓ Connaître, appliquer et s'assurer de la bonne application des différents protocoles d'urgences
- ✓ Assurer la continuité de l'accueil des enfants et des familles en l'absence de la directrice

### **3 - MISSIONS DE L'AUXILIAIRE DE PUERICULTURE :**

Au sein d'une crèche collective, l'auxiliaire de puériculture organise et effectue l'accueil, les soins quotidiens et les activités qui contribuent au développement de l'enfant dans le cadre du projet éducatif du service.

#### **Missions principales :**

- ✓ Participer à l'élaboration du projet pédagogique
- ✓ Organiser les conditions d'accueil de l'enfant
- ✓ Veiller aux conditions d'hygiène et de sécurité
- ✓ Assurer les soins quotidiens d'hygiène à l'enfant et créer un climat de confiance et de sécurité autour de lui
- ✓ Mettre en place des activités d'éveil pour favoriser le développement psycho - moteur de l'enfant, son autonomie, son épanouissement, le développement du langage et la communication....
- ✓ Travailler en équipe, impulser et participer activement à l'élaboration du projet de la structure
- ✓ Mettre en place le protocole d'urgence en l'absence de la Directrice
- ✓ Assurer la continuité de l'accueil des enfants en l'absence de la Directrice

#### **Profil demandé :**

Diplôme d'Educateur de jeunes enfants ou d'Auxiliaire de puériculture **indispensable**.  
Titulaire de la Fonction Publique Territoriale ou lauréat du concours.

**Permis B indispensable.**

**Temps de travail :** Temps complet, cycle à 36h00 avec RTT.  
Travail du lundi au vendredi sur l'amplitude horaire de 07h15 à 18h30.  
Réunions en soirée possible.

Postes de titulaire, à défaut CDD d'un an renouvelable.  
Rémunération : 2266€ brut mensuel pour les EJE ; 2161€ brut mensuel pour les auxiliaires de puériculture.

#### **Avantages**

CNAS, Allocation parent enfant handicapé, forfait mobilité, participation à la mutuelle et à la prévoyance, contrat collectif de prévoyance,  
Possibilité de prêt de jeux et jouets de la ludothèque

Renseignements auprès du service RH (05.34.01.21.73 ou [ingrid.eberhardt@ccpap.fr](mailto:ingrid.eberhardt@ccpap.fr)).

**CV, lettre de motivation et dernier arrêté pour les titulaires à envoyer au plus tard le 16 mai 2025 :**

Monsieur le Président  
Communauté de communes des Portes d'Ariège Pyrénées  
26 bis, Boulevard DELCASSE  
09100 PAMIERS

ou par courriel : [ingrid.eberhardt@ccpap.fr](mailto:ingrid.eberhardt@ccpap.fr)